



CCIG info

Bulletin d'information de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Fiscalité

La CCIG vient de publier sa 9^e étude fiscale, qui montre que Genève est toujours le canton de tous les excès. ► **PAGE 3**

Innovation durable

La durabilité est un moteur puissant d'innovation. Comment Genève contribue-t-elle à la développer? ► **PAGE 6-9**

Travail et maternité

Le Groupe Mutuel rappelle les démarches à entreprendre pour que l'employée puisse concilier les deux. ► **PAGE 11**

PRÉVOYONS ENSEMBLE LA PÉRENNITÉ ET LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

N°1 en Suisse | 2'000 produits | 20 agences | 1'000 transactions par an
T.022 700 22 22 | www.remicom.com | pme@remicom.com



Energie des bâtiments

Entre objectifs politiques et Etat de droit

PCC, PDE, REn, voici les trois acronymes qui peuvent résumer la stratégie énergétique du canton de Genève pour les bâtiments. Le plan climat cantonal 2030 (PCC) a été révisé récemment et adopté par le Conseil d'Etat. La fiche action en lien avec l'énergie et les bâtiments renvoie directement au Plan directeur de l'énergie 2020-2030 adopté par le Conseil d'Etat en décembre 2020. Une grande partie de l'implémentation des documents de planification pour les bâtiments est régie par la récente révision du Règlement sur l'énergie (REn).



Cette très ambitieuse révision comporte une vingtaine de modifications du cadre réglementaire. On constate que le champ des modifications apportées par le règlement

est susceptible de dépasser le cadre réglementaire strict étant donné qu'il met en application une politique prévue par le nouveau Plan directeur de l'énergie (PDE)

(décembre 2020), plus récent que les dernières modifications des dispositions topiques de la loi sur l'énergie. Bien que soutenant le projet dans sa globalité, la CCIG avait émis quelques réserves sur le PDE, notamment sur la nécessité d'avoir une sécurité de planification.

Points clé de la nouvelle mouture

Un certain nombre d'éléments ont été modifiés dans la nouvelle mouture du REn, notamment la définition du Concept énergétique territorial et les standards de haute performance énergétique. Deux éléments, majeurs, concerneront les particuliers comme les entreprises,

à savoir la baisse de l'indice de dépense de chaleur et de fortes restrictions sur les chaudières.

La baisse de l'indice de dépense de chaleur

Le règlement prévoit un indice de dépense de chaleur (IDC) de 450 MJ/m² par an et cet indice est dépassé si la moyenne du bâtiment est supérieure à cette valeur durant trois ans. Il y a deux conséquences principales possibles. En cas de dépassement dit simple, un audit énergétique ainsi que des mesures d'amélioration aux frais du propriétaire sont ordonnés par l'Office cantonal de l'énergie (OCEN). En cas de dépassement significatif, des tra-

vaux énergétiques sont exigés par l'OCEN, soit des travaux de rénovation lourds qui permettent de ramener l'IDC en dessous de 450 MJ/m² par an. Le tout doit être réalisé dans un délai de 3 ans à compter de la décision administrative.

« Selon les chiffres de l'étude de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), les investissements demandés par les nouvelles dispositions du règlement s'élèvent d'environ 1,3 million de francs pour un immeuble de 10 appartements à quelque 2,6 millions de francs pour 20 appartements, indique [Christophe Aumeunier](#), secrétaire général de la Chambre

suite page 2

Bachelor, Master, MBA, DBA, formations continues

Osez la formation!

eduQwa, IACBE & ISO 9001

022 979 33 79 esm.ch

Révélez vos talents et osez l'action!

Bachelors en Communication d'entreprise Management international

aussi sport-études

022 979 33 79 esm.ch

VINCENT SUBILIA
Directeur général



Crise énergétique : des mesures impératives s'imposent avant l'hiver !

En décembre 2021, la CCIG s'inquiétait dans ces mêmes pages du risque de black-out électrique en hiver.

Force est de constater qu'avant même la guerre en Ukraine, la crise énergétique était prévisible mais les autorités ne semblaient pas concrètement s'y préparer. Aujourd'hui, la situation est plus que tendue ; les clients du marché réglementé subissent des hausses de tarifs considérables, les clients du marché libre dont les contrats doivent être renouvelés, voient leur facture augmenter fortement. Faute d'anticipation, les appels à des solutions d'urgence se multiplient.

Economiesuisse appelle de son côté à des mesures dont la gradation dépendra de l'ampleur de la crise. La faïtière demande dans un premier temps aux propriétaires publics des entreprises électriques de reconsidérer par exemple leurs attentes en matière de rendement des réseaux. En cas de pénurie, les entreprises devraient avoir accès au chômage partiel et à des crédits transitoires, par analogie avec le COVID. Les particuliers en difficultés devraient quant à eux être soutenus dans le cadre de l'aide sociale. Enfin en cas de véritable manque d'énergie, les autorités devraient supprimer les obstacles réglementaires qui empêchent des solutions pragmatiques telles que les solutions multisites.

En raison de la hausse drastique - et jamais vue - des prix sur le marché libre, certaines entreprises sont dans des situations de véritables « cas de rigueur énergétiques ». On peut dès lors se demander si l'option de permettre le retour - dans des conditions à déterminer - au marché régulé ne constitue pas une solution. De même, une forme d'aide de type « cas de rigueur » pourrait être envisagée pour les PME fortement affectées.

Il y a cinq ans que le peuple a accepté la révision de la loi sur l'énergie qui visait à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables. Les spécialistes répétaient déjà que l'énergie ne serait pas toujours bon marché et qu'elle pourrait se raréfier ; ils n'ont guère été entendus. Si nous n'avons pas aujourd'hui d'autre choix que de traiter les symptômes pour minimiser l'impact de possibles pénuries, il faut d'arrache-pied empoigner le problème : consommer moins et mieux et renforcer nos capacités de production.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

genevoise immobilière (CGI). L'impact du règlement devrait se chiffrer en milliards de francs pour le secteur privé ». La question du financement des mesures est clé mais, malgré son importance cruciale, notamment à la vue de l'augmentation des coûts et de la pénurie de main d'œuvre qualifiée, elle est pour l'instant restée ouverte.

Les restrictions sur les chaudières

La nouvelle mouture du REn prévoit que la mise en place, le remplacement et la transformation d'une chaudière à combustibles fossiles soient soumis à autorisation énergétique dès que sa puissance thermique dépasse 5kW. Auparavant, ce seuil d'autorisation était de 1 MW. Du jour au lendemain, il a été réduit de 20 000 %. « Cette baisse drastique et instantanée est peu compréhensible, s'inquiète Martin Stucky, responsable Centre Information Mazout d'Avenergy Suisse. Nous sommes en faveur de la transition énergétique mais celle-ci doit se faire de manière ordonnée. À notre connaissance, aucun autre canton n'a procédé de la sorte. »

Ce qu'exige le règlement par ce biais, c'est l'utilisation en priorité d'énergie renouvelable et de pompes à chaleur. Le défi est considérable tant le parc immobilier genevois est ancien. « Le canton compte 44 000 bâtiments à usage d'habitation dont 26 000 ont été construits avant les années 1980 et 12 000 avant 1946, précise Martin Stucky. La plupart de ces bâtiments dépendent du mazout pour leur chauffage. C'est peu dire que moderniser l'ensemble du parc rapidement est compliqué ».

La technologie n'est d'ailleurs pas toujours mûre : « Le système des pompes à chaleur fonctionne bien sur les petits logements mais, dès que l'on arrive sur des immeubles d'une certaine importance, il n'y a pas encore d'approche sûre pour remplacer les chaudières. On en est au stade des essais pratiques sans pouvoir assurer que la solution en place sera pérenne. La durée de vie que l'on constate en pratique est de 5 à 10 ans », indique Christophe Aumeunier.

En Suisse, le mazout est amené à disparaître progressivement en faveur des énergies renouvelables. « Nous soutenons la transition énergétique, mais nous sommes convaincus qu'il faut être dans une transition et non une rupture. La diversité de l'approvisionnement est une des clés pour notre sécurité énergétique, en particulier si l'électricité vient à manquer en hiver, en précisant qu'une pompe à chaleur consomme

AGENTS ÉNERGÉTIQUES PRINCIPAUX UTILISÉS POUR LE CHAUFFAGE

	1990	2000	2017	
	en %	en %	en %	IC*
Mazout	60,9	57,8	39,4	0,7
Gaz	9,2	14,6	20,7	0,6
Électricité	10,7	9,8	6,9	0,4
Bois	15,5	11,5	10,1	0,5
Chaleur à distance	1,2	1,5	4,2	0,4
Solaire thermique	0,0	0,1	0,3	0,1
Pompe à chaleur	2,0	4,4	17,9	0,5
Autres	0,4	0,1	0,3	0,1
Aucun	0,0	0,2	0,3	0,1

*Intervalle de confiance: ± (en points de %)

SOURCE Office fédéral de la statistique - Recensement de la population, statistique des agents énergétiques des bâtiments d'habitation (<https://tinyurl.com/agents-energetiques>)

beaucoup plus d'électricité que les chaudières », précise Martin Stucky.

La proportionnalité

Les objectifs politiques affichés et mis en œuvre par le REn sont ambitieux mais ils doivent malgré tout se conformer aux règles d'un Etat de droit dans leur application. « Il est regrettable que le règlement ne soit pas précis quant aux limites de ce qui peut être demandé aux propriétaires. Le garde-fou à cela est l'obligation, pour l'autorité, de respecter la proportionnalité », détaille Christophe Aumeunier. Cette notion, en pratique, est peu claire. Le canton de Neuchâtel a inscrit dans sa loi sur l'énergie une dérogation générale que peut prendre l'administration, sans qu'elle ne soit un droit pour l'administré.

La proportionnalité, d'un point de vue économique, se définit ainsi : « La justification de la non-proportionnalité économique devra être apportée sur la base d'études de variantes mettant en comparaison différents systèmes énergétiques en prenant en compte, dans les calculs de rentabilité, les coûts externes de l'énergie selon les dispositions de la norme SIA 480 " Calcul de rentabilité pour les investissements dans le bâtiment " », selon le Conseil d'Etat neuchâtelois qui répondait en mai 2022 à une question d'un député. La question pour Genève est de pouvoir déterminer plus pragmatiquement cette notion de proportionnalité économique afin d'éviter aux propriétaires d'avoir à se plonger dans les subtilités techniques des normes SIA. ■

Définition de l'IDC

Selon la Directive relative au calcul de l'indice de dépense de chaleur de l'OCEN, l'indice de dépense de chaleur (IDC) est un indicateur de la consommation d'énergie d'un bâtiment pour couvrir ses besoins de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire).

Exprimé en mégajoules par mètre carré et par an (MJ/m²a), il représente la quantité annuelle d'énergie finale consommée pour la production de chaleur, ramenée à un mètre carré de plancher chauffé et corrigée en fonction des données climatiques de l'année considérée.

QUALITÉ ET FIABILITÉ LE CHOIX DES GRANDES MARQUES

SABO

STIHL

KÄRCHER

JOHN DEERE



Chalut
Green Service

JUSSY 022 759 91 91 - MIES 022 755 60 22 - ACLENS 021 731 29 91
www.chalut-greenservice.ch



Journée
de droit
du travail

Organisée par
M^e Gabriel Aubert
Jeudi 3 novembre 2022

Informations et inscriptions:
www.jdt-aubert.ch

9^e étude fiscale de la CCIG

Comment éviter la faillite de Genève?

Depuis la publication de sa première étude fiscale en 1991, la CCIG a constaté que Genève se classe constamment sur le podium des cantons les plus dépensiers, les plus gourmands en impôts et les plus endettés de Suisse. Genève est donc le canton de tous les excès, comme le démontre une nouvelle fois la 9^e étude fiscale que la CCIG vient de publier sous le titre « Finances publiques et fiscalité : comment éviter la faillite de Genève ? » et que l'on pourra également découvrir sur le site enjeux-fiscaux.ch.



Une fiscalité attractive encourage l'audace économique; en effet, avec davantage de ressources financières disponibles, les entreprises investissent et créent de l'emploi. Alors que Genève est déjà le canton de Suisse le plus gourmand en impôts, il est essentiel de maintenir une certaine attractivité fiscale dans le but d'offrir de meilleures conditions tant aux entreprises qu'aux particuliers.

« Plus un canton jouit de finances publiques saines, plus sa marge de manœuvre est grande pour piloter son avenir ». C'est ainsi que débutait l'édition 2016 de l'étude fiscale de la CCIG. Cette affirmation ne guide malheureusement pas toujours l'action publique genevoise. À Genève, cette marge de manœuvre est faible, comme le démontre la 9^e étude fiscale de la CCIG réalisée en été 2022. Sur ce plan, les choses n'ont pas changé depuis 1991, année de la publication de la première des études fiscales de la CCIG. Pourtant, Genève affiche les recettes fiscales par habitant les plus élevées de Suisse et le potentiel fiscal le plus exploité. Le problème ne vient donc pas d'un manque de ressources, mais d'une crise des dépenses, doublée d'un endettement élevé. Faits nouveaux, la recapitalisation massive de la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG), votée en 2019, ainsi que les dépenses extraordi-

naires liées à la crise du Covid-19 grèveront encore durablement la dette du canton.

Genève en tête des recettes fiscales par habitant

Malgré la baisse d'impôt des personnes physiques votée en 2009, Genève reste le canton où les recettes fiscales par habitant sont les plus élevées. Elles atteignent plus de 17 000 francs par personne (si l'on additionne les impôts des personnes physiques et des personnes morales), soit deux fois plus qu'à Berne et presque trois fois plus qu'à Lucerne. Ces chiffres démontrent que les réformes ayant pour objet une baisse d'impôts produisent des effets dynamiques et ne se traduisent pas automatiquement par une baisse des recettes fiscales.

GENÈVE RESTE LE CANTON OÙ LES RECETTES FISCALES PAR HABITANT SONT LES PLUS ÉLEVÉES

Les effets dynamiques des réformes fiscales

Les comptes provisoires 2021 de l'Etat de Genève¹, présentés par le Conseil d'Etat en mars 2022, affichent des revenus fiscaux record. Il semblerait par conséquent que, malgré la crise du Covid-19, les pertes statiques² de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), entrée en vigueur en 2020, aient

été absorbées plus rapidement que prévu. Ces résultats tendent à démontrer qu'après la crise du Covid-19 et une fois la reprise économique effective pour certains secteurs, les effets dynamiques de la RFFA peuvent être constatés. Présentée par ses opposants comme un cadeau fiscal qui allait provoquer la destruction des services publics, la RFFA semble au contraire avoir permis d'alimenter largement les caisses de la collectivité.

Des dépenses en perpétuelle augmentation

En 2016, année de la publication de la 8^e édition de l'étude fiscale, Bâle-Ville avait ravi à Genève la première place du classement des trains de vie les plus dispendieux. La situation est identique en 2019. Avec quelque 22 000 francs par habitant (24 000 en comptant les investissements), les collectivités publiques genevoises ont dépensé en 2019 nettement plus que leurs homologues des autres cantons, à l'exception de Bâle-Ville.

Malgré les baisses fiscales, les dépenses de l'Etat de Genève sont en perpétuelle augmentation. Cela s'explique en partie par la composition particulière du Grand Conseil genevois, qui trouve à la fois une majorité pour voter des baisses d'impôts et une autre pour augmenter les dépenses. Ainsi, les

années passent et les dépenses par habitant augmentent, donnant tort aux détracteurs de toute baisse d'impôts qui brandissent le spectre d'une cure d'austérité. Depuis l'introduction de la Loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP) en 2010, non seulement les recettes fiscales ont progressé, mais les dépenses aussi. Ce constat semble aussi se vérifier à la suite de la présentation des comptes 2021.

490 CONTRIBUABLES, SOIT 0,7 % DE L'ENSEMBLE D'ENTRE EUX, PAIENT PRÈS DE 21 % DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Une pyramide fiscale fragile

Lors de la précédente étude fiscale, le constat était sans équivoque. Genève était caractérisée par une grande fragilité de sa pyramide fiscale. C'est toujours le cas aujourd'hui. Tant pour les personnes physiques que pour les entreprises, celle-ci repose en effet sur une base très étroite : une faible proportion de contribuables alimente la majorité de l'impôt. En d'autres termes, cette pyramide ressemble à un triangle posé sur sa pointe. Quelques personnes soutiennent la majeure partie de l'édifice. En effet, 490 contribuables seulement, soit 0,7 % de l'ensemble d'entre eux, rapportent près de 21 % de l'impôt sur le revenu. Il est donc impératif pour les finances publiques genevoises de conserver des conditions favorables au maintien de ces contribuables et à l'établissement de nouveaux sur le territoire cantonal, de sorte à élargir la base plutôt que de l'amincir davantage.

L'impôt sur la fortune le plus élevé de Suisse

En matière d'imposition de la fortune, la Suisse fait (presque) cavalier seul. En effet, parmi les pays de l'OCDE, il n'y en a guère qu'une poignée qui l'aient conservé; l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, la Suède, le Danemark ou encore la France l'ont aboli au cours des deux dernières décennies.

Si l'impôt sur la fortune n'existe qu'au niveau cantonal et communal, Genève fait, là aussi, partie des cantons où cet impôt est le plus lourd et l'imposition marginale la plus élevée. C'est ainsi qu'à Genève, 2,9 % des contribuables les plus fortunés paient 78,5 % de l'impôt sur la fortune, selon les données de l'Office cantonal de la statistique.

L'impôt sur la fortune est en outre très pénalisant pour les entrepreneurs et, par ricochet, pour l'emploi : la valorisation de l'entreprise, qui est l'outil de travail de l'entrepreneur et sa fortune commerciale, peut amener celui-ci à payer des montants égaux voire supérieurs à ses revenus. Pourtant, cette fortune commerciale de l'entrepreneur ne constitue pas une fortune liquide, immédiatement disponible, mais bien un outil de travail générateur d'emplois.

MALGRÉ LES BAISSSES FISCALES, LES DÉPENSES DE L'ETAT DE GENÈVE SONT EN PERPÉTUELLE AUGMENTATION

En conclusion, Genève est le canton de tous les excès. Constamment en tête des recettes fiscales par habitant, de l'exploitation de son potentiel fiscal, de la dette mais aussi des dépenses les plus élevées par habitant avec Bâle-Ville, comment le canton peut-il éviter la faillite? Pour la CCIG, la solution réside dans une reprise en mains des dépenses publiques, un assainissement des finances cantonales, voire dans des baisses d'impôts et surtout pas dans de nouvelles hausses.

La 9^e édition de l'étude fiscale de la CCIG, intitulée « Finances publiques et fiscalité : comment éviter la faillite de Genève ? » peut être commandée par mail auprès du département politique de la CCIG, politique@ccig.ch. Elle est également consultable sur enjeux-fiscaux.ch, nouveau site de la CCIG dont la vocation est de présenter les grands dossiers suisses et genevois en matière de fiscalité. ■

¹ <https://www.ge.ch/document/comptes-2021-etat-geneve-renouent-avec-chiffres-noirs> ² Pertes calculées sur la première année de mise en œuvre de la RFFA

Commerce international

La Chine souffre, mais n'a pas dit son dernier mot !

Malgré un marché intérieur et international tourmenté, l'économie chinoise garde son pouvoir d'attraction pour les entreprises helvétiques. Un séminaire organisé par la CCIG et le Swiss Centers Group est venu le rappeler en juillet dernier.



Il est vrai, l'Empire du Milieu connaît un fort ralentissement économique aggravé par une crise immobilière. Sa Banque centrale a abaissé à nouveau fin août deux de ses taux d'intérêt de référence pour tenter de relancer la croissance. Même si la conjoncture y est peu engageante, il n'en demeure pas moins que plus de 1000 entreprises suisses sont présentes en Chine ! Terre d'opportunités, la première puissance commerciale planétaire est paradoxalement mal connue, et notamment de ceux qui souhaitent y développer des affaires. C'est ce qu'a rappelé **Alexandre Gaillard**, président du conseil d'administration de la section romande de la Swiss Chinese Chamber of Commerce, en début du séminaire.

À son tour, **Romain Barrabas**, Customer Relations Executive du Swiss Centers Group (voir encadré), a donné un éclairage sur cette structure qui représente le « brise-glace » des entreprises suisses en Chine depuis l'an 2000, grâce à ses centres à Shanghai et à Tianjin. « Il existe encore beaucoup d'idées préconçues sur l'Empire du Milieu », explique-t-il. Les Swiss Centers font la promo-

tion de la Suisse vers la Chine, mais pas l'inverse, ce qui implique d'ailleurs une approche toute différente. Ils font au mieux pour adapter le rythme des entreprises helvétiques à l'écosystème chinois. Ils permettent des contacts privilégiés et des accès à des réseaux du type Alibaba ou à des biens de consommation. L'avantage est que des relations diplomatiques bilatérales existent depuis plus de 70 ans ! Mais il y a des règles à respecter. « Par exemple, Pékin n'aime pas trop les « free-lances » et recommande d'avoir une structure fixe avec des employés », remarque Romain Barrabas.

Un manque de prévisibilité peu engageant

S'agissant des risques et opportunités pour les entreprises suisses dans la Chine d'aujourd'hui, **Zhen Xiao**, CEO du Swiss Centers Group, a évoqué le thème du séminaire : « La Chine d'aujourd'hui, quels nouveaux risques et opportunités pour les entreprises suisses ? » À ses yeux, « chaque jour qui passe apporte son lot de nouvelles, actuellement peu encourageantes il est vrai » : entre conjoncture, restrictions et autres

décisions, la prévisibilité reste compliquée. Jusqu'au 19^e siècle, la Chine avait une emprise internationale forte avant de décliner jusque dans les années 2000, devenant l'usine de la planète. La classe moyenne chinoise a sans cesse grossi : désormais, 600 millions d'habitants vivent avec au moins 1000 yuans (CHF 140.-) par mois. C'est en 2005 que le PNB par habitant a explosé. Ainsi, en 2020, la vente des biens de luxe a bondi de 49 %. Remarquons que les crises n'ont pas eu le même impact sur la Chine et les USA : celle des subprimes en 2008 a été plus dommageable aux Etats-Unis, alors que celle du Covid a eu un effet inverse. La consommation locale a globalement stagné, car la politique des naissances a fortement fait chuter la fécondité et assagi la croissance. On estime que la population chinoise aura diminué de moitié en 2045.

Le premier défi des entreprises qui s'implantent en Chine, ce sont les ressources humaines, en particulier la recherche de talents. Le second challenge est celui de la compétitivité avec les entreprises indigènes. « Il existe différentes perceptions sur l'impact des entreprises, selon le point de vue de chaque pays », relève Zhen Xiao. La Chine est en train de revoir certains liens avec l'étranger, notamment au travers d'un plan pour les industries émergentes.

Des pratiques bureaucratiques à connaître

Nicolas Frochoux, Senior Finance Director à Acrostak International, société basée notamment à Genève,

a présenté le développement en Chine de sa PME. Celle-ci est spécialisée dans la medtech cardiovasculaire, en particulier les cathéters. « Souvent, quelques barrières administratives ou culturelles font abandonner la plupart des entreprises, ce qui est dommage. Mais il est vrai que la crise du Covid a créé des obstacles aux entreprises étrangères pour commercer en Chine ». Le fait d'avoir sa propre entreprise, sans dépendre d'autres, facilite le développement de son business, mais la Chine travaille beaucoup avec les tampons officiels, passage indispensable pour avancer. « Par exemple, rien ne sert de disposer d'une société qui n'aurait pas d'accès aux appels d'offres ». Il existe aussi une certaine fragilité dans le système. Récemment, le secteur des stents a connu de nombreuses faillites, car les prix d'achat régulés par l'Etat chinois avaient été baissés brutalement de 70 %, ne laissant plus aucune marge aux commerçants.

« En fait, en Chine, il faut trouver son modèle et sa voie, car la demande reste forte en cette ère post-Covid », relève Nicolas

Frochoux. Il manque par exemple une expérience bancaire sur le transfert de capitaux. Il s'agit de trouver un système pour que l'argent soit disponible au bon endroit et au bon moment. La marge nette s'est améliorée en Chine en début de l'année, mais les coûts sont croissants et d'autres décisions financières peu encourageantes. Le développement d'une affaire se fait souvent au fur à mesure et ne nécessite pas un capital de départ fixe.

Le fait d'avoir une expérience antérieure ailleurs en Asie de l'Est ne garantit pas un succès et un accès facilité en Chine ! Des pays tels que le Vietnam ou la Corée du Sud offrent simplement d'autres opportunités. Quant aux amitiés de Pékin avec Moscou, difficile de prévoir à ce stade l'impact qu'auront les sanctions occidentales sur la Russie. « Il existe plusieurs catégories de sanctions, par exemple des USA sur la Chine, ce qui rend complexe les relations générales ». Encore des interrogations qui n'empêchent pas de croire à des projets ambitieux pour les entreprises suisses en quête de succès. ■

Les Swiss Centers, une aide concrète aux entreprises

Fondés en 2000 sous la forme d'un partenariat public-privé sino-suisse à but non lucratif, les Swiss Centers (SC) sont de loin le plus grand regroupement d'entreprises suisses en Asie. Grâce à leurs solutions pratiques, les SC ont soutenu le développement de plus de 400 entreprises en Chine. Situés notamment dans la zone de libre-échange de Shanghai, les SC fournissent de nombreux services concrets : espaces de bureaux/showrooms/entrepôts, soutien en matière de transfert de technologie sécurisé et solutions uniques à l'image du service d'employé domicilié.

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.swisscenters.org



SWISS CENTERS

IN ASSOCIATION WITH
CUSHMAN & WAKEFIELD

SPGI COMMERCIAL PROPERTY ADVISORS

Meyrin

Rue Emma-Kammacher 9

Locaux logistiques et de stockage de 5'700 m²
Divisibles dès 1'400 m²
Accès par monte-charge de 6T
Quais de chargements couverts au RDC
Bureaux cloisonnés et petits ateliers disponibles
Places de parc disponibles

SPGI Geneva SA geneva.spgi.ch
Alexandre Schwab 022 707 46 75 | als@spgi.ch

À louer

Locaux
logistiques
au cœur de la
ZIMEYSA



Commerce équitable

Genève devient Fair Trade Town

Pour les produits importés, notamment alimentaires, la Ville de Genève propose aux entreprises de s'approvisionner auprès des filières de commerce équitable... et de le faire savoir !



Une grande partie des produits consommés ou utilisés au quotidien ne provient pas de ressources régionales ou n'est pas fabriquée en Suisse. Et pour de bonnes raisons : soit les conditions de culture ne sont pas réunies – on peut penser au café (dont Genève est néanmoins le premier exportateur en raison de la présence sur son territoire de plusieurs négociants), au thé, au chocolat, aux bananes ou encore à certaines épices exotiques, soit les filières n'existent pas ou plus, comme pour l'électronique de divertissement ou les vêtements. Cela n'exclut toutefois pas de se procurer ces biens en faisant attention à leur mode de production. C'est là que réside l'intérêt du commerce équitable : il intègre non seulement des conditions de production équitables pour les travailleurs du Sud, mais il favorise également des méthodes de production respectueuses de l'environnement.

La Ville de Genève est engagée depuis 2021 dans la campagne de

promotion du commerce équitable, *Fair Trade Town*, et elle souhaite impliquer la population en mobilisant commerces, restaurants, hôtels, entreprises et associations genevoises. Les entreprises sont donc invitées à participer à cette campagne, soit en proposant, tout au long de l'année, des produits équitables (au moins 3), soit en s'engageant ponctuellement par une action de promotion du commerce équitable, par exemple durant des événements consacrés, comme la *Fair Week* ou la Journée Mondiale du Commerce Équitable.

Appel à la participation des entreprises

Ces actions peuvent être très simples. Une entreprise peut, par exemple, mettre à disposition des produits issus du commerce équitable dans la salle de pause, à la cafétéria ou encore dans les distributeurs automatiques ; les cadeaux d'entreprise peuvent être issus du commerce équitable. ■

Pour rejoindre la campagne Fair Trade Town Genève ou simplement si on est intéressé par cette thématique, il suffit de remplir un bref questionnaire sur <https://tinyurl.com/FairTradeTownGeneve> avant le 30 septembre 2022 et la responsable de campagne prendra contact. Les entreprises participant à la campagne seront visibles sur le site www.fairtradetown.ch

Commerce local et commerce équitable: même combat

Il n'est plus à démontrer (espère-t-on !) que la Suisse, pays petit et enclavé, a besoin de commercer avec l'étranger. Un franc sur deux est d'ailleurs gagné grâce au commerce extérieur. Cela n'empêche pas de réfléchir à son approvisionnement et de choisir les canaux adéquats. La crise du Covid a fait (re)découvrir à bon nombre de personnes le plaisir – et les vertus – des courses à la ferme. Cette tendance doit clairement être encouragée. Pour ce qui vient de plus loin, le commerce équitable mérite, pour sa part, d'être promu. Il n'y a donc aucune opposition entre commerce local et commerce équitable. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les enjeux d'équité existent également au plan local et que des discussions sont en cours au sein de *Swiss Fair Trade*, la faitière suisse du commerce équitable, sur l'intégration de critères visant à soutenir les filières de production locales (par exemple pour du lait équitable local).

Commerce international

Rencontre de haut niveau à Belgrade

Dans le prolongement de la manifestation dite « Market Focus » mise sur pied par la CCIG conjointement avec la Chambre de commerce suisse-serbe (SSCC) à la Maison de l'économie le 14 juin dernier, **Vincent Subilia**, directeur général de la CCIG, s'est rendu à Belgrade pour une courte délégation destinée à y renforcer les liens avec la SSCC tels que consacrés par un accord de collaboration conclu à Genève.

À cette occasion, une conférence portant sur les axes de coopération a été donnée aux membres de la SSCC. Le domaine des nouvelles technologies, qui connaît un essor fulgurant en République serbe, de même que celui des infrastructures (notamment touristiques) et des

transports ont été évoqués. Ce déplacement fut également le lieu de visites d'entreprises et de rencontres avec des acteurs économiques suisses de premier plan à l'instar de Nestlé ou Roche, grâce aux bons soins de l'ambassadeur de Suisse en Serbie et au Monténégro **Urs Schmid**. Il offrit par ailleurs à la CCIG le privilège d'une rencontre avec la première ministre serbe **Ana Brnabic**, initiée par le président de la SSCC, **Majo Micovic**. Cette rencontre permit un échange sur les relations économiques entre les deux pays, mais surtout sur le rôle de Genève, ville bien connue d'Ana Brnabic, notamment par le biais du CERN et du World Economic Forum. Cette brève mission économique, organisée grâce au précieux travail d'Ana Grujovic, directrice exécutive



De g. à dr. : Vincent Subilia, Majo Micovic, Ana Brnabic et Urs Schmid.

de la SSCC, fut également le lieu de prendre le pouls d'un pays au dynamisme très soutenu, situé au carrefour des Balkans, fort d'une main-d'œuvre qualifiée et dont la Suisse figure parmi les 10 premiers investisseurs. Mais les échanges commerciaux avec la Serbie pourraient être davantage encore développés, notamment en faveur des entreprises genevoises membres de la CCIG, dont plusieurs ont déjà été mises en contact avec la SSCC pour le déploiement de leurs affaires sur ce marché prometteur. ■



GeniLac°





Ceci n'est pas un lac.

Pour nous, c'est d'abord une immense source d'énergie naturelle pour notre réseau thermique, capable d'apporter plus de 80% de fraîcheur et de chaleur renouvelables pour des bâtiments genevois d'ici 2030. Vous allez vraiment admirer votre lac autrement.

sig-ge.ch/genilac





La CCIG est aussi sur Instagram



Innovation et durabilité

Comment créer une dynamique positive ?

La durabilité est un moteur puissant d'innovation, car elle appelle des solutions toujours plus efficaces et économes en ressources. Cela crée des opportunités du point de vue de l'ingénierie environnementale notamment, mais favorise aussi plus généralement le développement de nouveautés sur les plans technique, économique et social. Les besoins en la matière sont immenses et le seront encore davantage à l'avenir ; les problématiques liées à l'énergie et au climat sont les défis les plus pressants sur le plan environnemental auxquels nous faisons actuellement face. Mais cela ouvre aussi un formidable espace pour la création : quelle contribution Genève pourrait-elle apporter au développement d'une innovation durable ?

Le marché des technologies vertes est en pleine croissance ; il représente actuellement 13,76 milliards de dollars et il est prévu qu'il passe à plus de 51 milliards de dollars d'ici 2029. C'est une croissance de plus de 25 % en seulement sept ans ! Par ailleurs la durabilité peut être appliquée de manière transversale et ne connaît donc pas de frontière sectorielle. Technologies, énergie, aménagement du territoire, industrie, agriculture, tourisme ou mobilité, le développement durable ouvre des possibilités d'innovation dans tous les secteurs. Il s'agira néanmoins d'accompa-

gner le développement et le déploiement de ces éco innovations grâce à des conditions cadre favorables. Cela passe notamment par une offre de formation solide au niveau technique et opérationnel afin que les ressources humaines soient adaptées aux besoins du marché.

DÉPÔT DE BREVETS VERTS : +78 % ENTRE 2000 ET 2011

Des solutions de financement agiles dès la phase de lancement et un cadre fiscal et législatif flexible sont également nécessaires,

afin d'entraver le moins possible l'éclosion et l'adoption de ces innovations.

Comment la durabilité conditionne-t-elle l'innovation aujourd'hui ?

La prise de conscience des limites planétaires a progressivement amené la considération de nouveaux impératifs dans le développement de solutions innovantes. Aujourd'hui, les questions d'efficacité énergétique, de recyclage et de réparabilité ou d'optimisation de l'utilisation prennent une importance toujours croissante dans le domaine de l'innovation.

Par ailleurs, le cadre réglementaire a parallèlement évolué et est devenu plus restrictif. L'interdiction d'utiliser certains produits et matériaux, l'imposition d'une durée de vie minimum à certains biens ou l'obligation de respecter des seuils énergétiques font que certains critères environnementaux sont intégrés d'office. Il faut que cela reste soutenable pour l'économie, qui est aussi un pilier du développement durable et un élément essentiel de la solution pour faire face aux défis climatiques actuels. Pour avancer, il faut surtout des incitations fortes et une concertation avec les acteurs privés, qui sont à l'avant-garde pour développer et mettre en œuvre des innovations durables.

USD 275 MILLIARDS D'INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR PARVENIR À LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

L'on constate que de nombreuses entreprises ont déjà adhéré volontairement à des démarches durables ; pour certaines, c'est même au cœur de leur activité. Le tissu industriel est en effet concerné au premier plan par les risques de pénurie énergétique, de raréfaction de matériaux et de minerais, ainsi que de changement climatique. Ce sont des questions stratégiques pour l'économie qui influent sur l'orientation des activités à long terme, notamment dans le champ de l'innovation. Cela se reflète par exemple dans la surperformance des dépôts de brevets liés à l'environnement. Dans la zone de l'OCDE, sur la période 2000-2011, les dépôts de brevets verts ont augmenté de 78%, par rapport à une augmentation totale de 3,9%. Ce qui est important pour les entreprises l'est finalement pour l'ensemble de la société, et leur capacité d'innovation jouera un rôle décisif vis-à-vis du changement climatique dans les prochaines décennies.

Comment les financeurs et investisseurs peuvent contribuer à aller plus loin ?

Le financement de solutions permettant l'atténuation et l'adaptation

face au changement climatique est clé. Bien qu'il soit impossible de calculer de manière exacte les investissements nécessaires pour parvenir à la neutralité carbone en 2050 comme le prévoit l'Accord de Paris, le rapport publié en janvier par le cabinet McKinsey en donne une première estimation : 275 000 milliards de dollars entre 2021 et 2050. Ces financements rapporteront toutefois de l'argent et créeront de l'emploi, donc le retour sur investissement est intéressant à moyen et long termes.

Cette perspective dans la durée, de plus en plus d'actionnaires l'adoptent. En Suisse, malgré la crise pandémique mondiale, les investissements dans la finance durable ont augmenté de 31 % entre 2019 et 2020 pour s'élever à plus de 1,5 milliard de francs. Les thèmes de développement durable retiennent de plus en plus l'attention des établissements financiers et des actionnaires. Cela se reflète dans la diversité des moyens utilisés par les investisseurs pour inciter à davantage de prise en compte des critères environnementaux, économique et de gouvernance (ESG) dans les entreprises. De l'intégration de critères ESG à la vérification d'un engagement actif des activités ou du Conseil d'administration d'une entreprise, en passant par la sélection des plus proactives (« Best in Class »), les actionnaires ont une large palette d'instruments pour œuvrer en faveur du développement durable.

INVESTISSEMENTS DANS LA FINANCE DURABLE : +31 % ENTRE 2019 ET 2020

À ce titre, Genève peut se flatter d'avoir, notamment, une place financière novatrice en la matière. Les groupes bancaires Lombard Odier et Pictet ont développé une vision particulièrement empreinte des enjeux de durabilité à long terme. En outre, des initiatives telles que « Building Bridges », que la CCIG soutient et qui a été lancée en 2019 par un écosystème genevois public et privé, permet de renforcer l'attention à ce sujet. C'est en effet l'un des enjeux importants en



START YOUR INTERNATIONAL CAREER



Double degree with University of Plymouth (UK)

BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science



IUN.CH
in @ f

matière d'investissements durables : que les investisseurs aient une compréhension claire des possibilités qui s'offrent à eux et de leurs impacts sur les critères ESG.

De quelle façon la durabilité impacte-t-elle l'écosystème d'innovation romand ?

La région lémanique étant marquée par sa connectivité avec

l'Union européenne (UE) et la scène internationale, la Suisse romande est au cœur de nombreuses initiatives de pointe dans la recherche au niveau mondial. Des institutions telles que le CERN ou l'EPFL constituent des moteurs dans la région et participent à créer un écosystème particulièrement prolifique dans certains domaines. Les partenariats public/privés sont

une caractéristique notable de cet écosystème, marqué par la collaboration entre les institutions académiques, les hautes écoles et des entreprises. Que ce soit dans le domaine de la physique quantique ou de la biopharmaceutique, il existe de nombreux partenariats qui renforcent des centres de compétences dans des domaines stratégiques. L'utilisation de

l'intelligence artificielle pour réduire la consommation de matériaux, la séquestration du carbone pour contrer les effets du réchauffement climatique, le développement de vaccins anticancer, le décodage du fonctionnement du cerveau avec le pharaonique « Blue Brain Project » ; autant de domaines qui peuvent avoir un impact considérable pour un déve-

loppement harmonieux de nos sociétés du point de vue environnemental, économique et social. Ces différentes technologies ont d'ailleurs toutes été considérées par le célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT) comme étant à même de participer à la réponse globale aux problèmes actuels liés au développement durable. ■

Regards croisés

La recherche académique genevoise présente de nombreux atouts, notamment en matière de recherche fondamentale. Ceci peut toutefois rendre plus complexe le transfert des savoirs vers la société et l'économie. Y aurait-il cependant un potentiel d'amélioration et, le cas échéant, quels sont les moyens pour l'exploiter pleinement ?

À l'heure où la question du développement durable se pose dans tous les domaines, la CCIG s'est intéressée aux manières dont les innovations durables pouvaient être valorisées, du laboratoire à l'entreprise.

Genève abrite de nombreux centres de recherche à la pointe au niveau mondial : le CERN fait notamment partie des plus grandes infrastructures de recherche au monde (en plus de représenter le berceau de l'invention du web) et il n'est pas besoin de chercher longtemps pour trouver des preuves de l'excellence de la place académique genevoise, la remise de la médaille Fields à un chercheur de l'UNIGE en étant un récent exemple. Pourtant, ce n'est pas dans ce canton que l'on retrouve le plus de start-up : près de 60 % se trouvent à Zurich, 15 % dans le canton

de Vaud et seulement 7 % à Genève. Naturellement, la présence d'une Ecole polytechnique fédérale (EPF) dans ces deux premiers cantons contribue significativement à développer un écosystème de start-up.

Comment renforcer le transfert des savoirs académiques vers l'économie et la société civile en matière d'innovations durables ? Cinq personnalités de la scène de l'innovation genevoise témoignent de leur perspective à ce sujet :



Julien Levallois
Executive Director,
Science Innovation Hub
(faculté des sciences
de l'UNIGE)



Jérémie Teyssier
coordinateur,
Laboratoire de
Technologie Avancée
(LTA)



Laurent Miéville
directeur, UNITEC (bureau
de transfert des technologies
de l'UNIGE, des HUG et
de la HES-SO Genève)



Antonio Gambardella
directeur, Fondation
Genevoise pour l'Innovation
Technologique
(FONGIT)



Hélène Gache
directrice, Office de
Promotion des Industries
et des Technologies
(OPI)

Quelle est l'innovation durable développée à Genève qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

Julien Levallois Il y a eu de nombreuses innovations mais l'un des plus grands succès d'après moi a été le développement d'un vaccin anticancer par la start-up Amal Therapeutics. Cette société, créée en 2012 en tant que spin-off de l'UNIGE et des HUG, est une pionnière dans le développement de nouvelles thérapies anticancéreuses. Dans le domaine oncologique, le traitement permet de cibler des petites métastases qui pourraient échapper au traitement chimio thérapeutique, réduisant ainsi le risque de rechute. C'est un bon exemple d'une application à utilité sociale de la recherche fondamentale et des ponts qui peuvent être créés avec les milieux économiques.

Jérémie Teyssier Ce qui me frappe le plus à Genève a lieu plutôt du côté de l'innovation sociale. La plus grande avancée pour moi, c'est en matière d'aménagement urbain. On voit des initiatives audacieuses en partenariat avec des associations et des investissements massifs dans la mobilité douce, l'alimentation,

l'économie circulaire, l'égalité des chances... Je pense que la meilleure innovation est celle qui profite au plus grand nombre et, sur ce plan, Genève n'est plus seulement un pôle économique mais un moteur en termes de développement durable pour l'ensemble de la région.

Laurent Miéville Sur les plus de mille inventions examinées par Unitec, l'une des technologies qui a le plus d'impact est justement en lien avec la durabilité : il s'agit d'un logiciel qui permet de modéliser de manière précise le rendement des panneaux photovoltaïques en fonction de paramètres tels que l'ombre et l'emplacement. La société est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux dans ce domaine ; il représente une véritable réussite qui bénéficie aussi à l'UNIGE. Cela montre bien qu'innovation et durabilité peuvent tout à fait aller de pair !

Antonio Gambardella Je pense à deux exemples, l'un technologique et l'autre du modèle d'affaires. Le premier est un classique transfert de savoir ; inspiré du principe de l'ultravide développé au CERN, le modèle TVP Solar utilise ce concept afin de

créer des panneaux solaires thermiques sous-vide. Ils peuvent produire de la vapeur industrielle et cette technologie est désormais mise à l'échelle au niveau mondial. L'autre exemple concerne l'innovation économique : le business model de la société Magic Tomato. Celle-ci fait de la vente en ligne de produits locaux. Ce qui est nouveau est lié au fait que la logistique est décentralisée, le stockage étant effectué par les artisans. En outre, par l'ouverture des capitaux aux tiers, les artisans et les utilisateurs peuvent devenir actionnaires. Cela renforce les circuits courts, offre une perspective durable du modèle d'affaires et innove dans la gouvernance d'entreprise.

Hélène Gache La mise en place du dispositif GENILAC qui révolutionne durablement (dans les aspects écologique et économique de la durabilité) la fourniture d'énergie aussi bien pour les citoyens que pour les entreprises. Ce projet a été rassembler pour l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'innovation, des institutions ainsi que de la société civile. Par ailleurs, l'investissement consenti démontre une vision de long terme pour la collectivité.

suite page 8

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE IMMOBILIER ?

Profitez dès maintenant de subventions pour vos travaux de rénovation !

5 Bonnes raisons de vous lancer !

Diminuer votre facture énergétique grâce aux économies d'énergie

Réduire vos coûts de rénovation grâce aux subventions

Diminuer vos impôts, travaux déductibles dans l'année de facturation

Augmenter la valeur de votre bien

Améliorer votre confort de vie et la qualité de l'environnement

Déposez votre dossier avant le 31.12.22 et avant le démarrage des travaux sur www.ge-energie.ch

GE-environnement 022 546 76 00

► suite de la page 7

Quelles synergies renforcer pour favoriser un écosystème innovant en matière de développement durable dans le canton ?

Julien Levallois Pour qu'il y ait innovation, il faut qu'il y ait des échanges. Et, pour cela, il est nécessaire de pouvoir se rencontrer. Pour la recherche en sciences naturelles, il ne s'agit pas juste de surfaces de bureaux mais surtout de laboratoires. C'est ce qui manque le plus à Genève, car les endroits qui existent actuellement sont très éloignés de l'université. Les locaux de la FONGIT se trouvent à Plan-les-Ouates et le campus Biotech est réservé à certains domaines seulement. Un lieu commun proche de Plainpalais permettrait de réunir tous les acteurs concernés et de créer de véritables interactions. C'est ainsi que l'on augmente les synergies et que l'on ouvre les perspectives en termes d'opportunités commerciales.

Jérémie Teyssier Du point de vue de la recherche, je pense que la durabilité n'est pas assez au cœur des réflexions et devrait être prise en compte de manière plus systématique. Par

exemple, a-t-on vraiment besoin d'un microscope optique pour chaque laboratoire ou serait-il possible de mutualiser certaines ressources ? Comment peut-on économiser davantage d'énergie ? Cette façon de penser doit davantage être prise en compte dans la recherche et est aussi rentable du point de vue des financements publics. La mutualisation me semble un élément clé, qui doit être ancré dans le quotidien des chercheurs et dans la conception de leur travail. L'une des missions du LTA est d'accompagner les équipes de chercheurs dans cette mutation.

Laurent Miéville Plus que de créer des nouvelles structures, il faut améliorer la lisibilité des différents acteurs existants qui sont actifs dans le domaine de l'innovation à Genève. Il est en effet très difficile d'identifier le bon interlocuteur si l'on ne connaît pas précisément cette cartographie ; or, c'est une question essentielle lorsqu'on passe en phase de commercialisation. Il faudrait également encore renforcer le dispositif de financement genevois sur le modèle vaudois de la Fondation pour l'innovation technologique (FIT).

Antonio Gambardella Afin d'entraîner un mouvement général, il faut que les grands acteurs tels que l'Etat et les sociétés importantes montrent l'exemple en investissant dans les start-up, en tant que client. Pour moi, c'est l'un des moyens les plus efficaces. Cela permet de créer une dynamique positive et d'inciter d'autres acteurs tels que les consommateurs et les plus petites sociétés.

Hélène Gache C'est un écosystème qui peut certainement être dynamisé et je pense que pour favoriser l'éclosion d'innovations majeures, il faut mettre à disposition des fonds suffisants dans un certain cadre. Le fait de définir une feuille de route permet aux différents acteurs de travailler ensemble, plutôt que de manière fragmentée. Nous avons la chance à Genève de bénéficier de nombreux acteurs compétents, mais une concentration des efforts dans certains domaines ou clusters définis comme stratégiques pourrait permettre au Canton de se positionner comme leader sur certaines innovations. De grands projets comme le CERN ont suscité l'éclosion de tout un écosystème et renforcé une dynamique positive.

De quels modèles s'inspirer pour favoriser le transfert des savoirs académiques vers les milieux économiques ?

Julien Levallois Le canton de Vaud présente de nombreux atouts dont on peut s'inspirer et Genève a pris du retard. L'innovation ne se décrète pas, il faut qu'elle soit encouragée au plus haut niveau politique. Pour cela, il faut une vision claire du Conseil d'Etat : quels objectifs nous donnons-nous en matière d'innovation dans les dix prochaines années et avec quels moyens ? Une perspective à long terme est décisive car une fois que la stratégie est claire et les fonds définis, les propositions de projets affluent. Il faut mettre en place cette dynamique vertueuse, les fonds attirant les projets, et le nombre croissant de projets attirant les fonds.

Jérémie Teyssier Sur l'aspect de la durabilité, notre laboratoire travaille beaucoup sur des mandats précis et n'a pas nécessairement de marge de manœuvre pour tester des options autres que celles prévues par le mandant. Il pourrait être intéressant que l'Etat puisse, par exemple, apporter un soutien financier pour explorer les possibilités d'alternatives plus durables dans le cadre d'un mandat. Cela pourrait se faire sous la forme d'une « bourse durabilité », qui pourrait être octroyée lorsqu'une solution plus conforme aux objectifs de développement durable se présente en phase exploratoire d'un projet, mais qu'aucun financement n'est prévu par le mandataire pour la tester. Un tel système encouragerait le développement d'alternatives.

Laurent Miéville L'université de Stanford est mondialement reconnue comme un modèle d'innovation. Toutefois, en réalisant un benchmark de notre performance en comparaison avec cette université sur vingt ans, nous avons constaté que l'Unitec possède le même ratio de conversion « input/output » que Stanford. Cela signifie que nous sommes capables de convertir le même nombre d'idées de recherche en technologies et/ou start-up viables, proportionnellement aux projets qui nous sont présentés. La grande différence, c'est que nous recevons beaucoup moins projets en termes absolus et que, donc, moins de technologies sont commercialisées et/ou de start-up sont créées. Je pense que les acteurs existants fonctionnent bien, mais qu'ils ont besoin de davantage de moyens. Aux Etats-Unis, les agences gouvernementales participent activement à leur développement en étant le premier client. Une partie du budget de ces agences est consacré à la mise en œuvre de programmes innovants. Cela permet à la fois de donner un coup de pouce à ces initiatives, tout en développant une culture de l'expérimentation et du risque au sein de l'Etat. C'est souvent ce soutien de départ qui manque à Genève et là où les autorités publiques pourraient jouer un rôle plus important.

Antonio Gambardella De manière générale, la Suisse est très bien placée sur le transfert des savoirs académiques par rapport à d'autres pays européens. À Genève, l'Unitec travaille très bien sur ces sujets mais le campus est beaucoup plus fragmenté que

dans des cantons tels que celui de Vaud ou de Zurich, qui sont très centralisés autour des EPF. La coordination ne peut se faire à travers un seul acteur et c'est le rôle de la FONGIT que d'encourager les initiatives entrepreneuriales tels que le Science Innovation Hub à l'UNIGE ou -Pulse, l'incubateur des HES-SO. Par ailleurs, la FONGIT a mis en place le programme « Geneus » en collaboration avec l'EPFL dans les sciences de la vie pour développer cet esprit d'entreprise. Genève a peut-être un peu de retard, notamment en raison de cette fragmentation, mais le canton est en train de le rattraper et il s'agit d'accompagner ce mouvement.

Hélène Gache L'orientation de l'UNIGE vers la recherche fondamentale et les sciences humaines oblige à penser l'application industrielle d'une manière différente qu'à l'EPFL. La proximité avec Lausanne représente à la fois une opportunité et un risque. Du point de vue du développement durable, Genève peut tout à fait jouer un rôle complémentaire, par exemple dans l'élaboration des normes en matière de durabilité (santé, gouvernance). De façon générale, les dispositifs de soutien existent et sont efficaces mais il faut les faire connaître davantage : les fonds Innosuisse, les études de faisabilité soutenues par l'OPI qui favorisent les collaborations entre hautes écoles et entreprises ou les programmes de soutien à des projets par les services publics. Par ailleurs, les liens entre Grandes entreprises et PME/TPE doivent être renforcés au travers de groupes d'intérêt et notamment sur la prise en charge de la durabilité.

Dans quels domaines prometteurs souhaiteriez-vous voir un investissement plus important à Genève pour avancer sur le chemin de la durabilité ?

Julien Levallois Plusieurs projets durables très intéressants ont été lancés dans le domaine de l'énergie et de la décarbonisation notamment. Le bâtiment et l'industrie sont deux secteurs qui ont un impact significatif en termes d'émissions de CO₂ et de tels projets peuvent contribuer à atteindre les objectifs climatiques fixés. Par ailleurs, d'autres domaines semblent prometteurs, notamment dans l'agriculture. Le récent projet Agrolase utilise des technologies laser pour détecter en temps réel les risques d'infection de la vigne. Cette solution permet d'optimiser et de cibler les traitements, donc de réduire l'usage de pesticides.

Jérémie Teyssier Je pense que Genève peut avoir une vraie carte à jouer sur l'aspect sociétal de l'innovation et apporter la prise en considération d'autres éléments que ceux qui sont technologiques. Cela consiste à apporter une vision qui n'est pas uniquement techno-centrée, mais qui est couplée à une démarche psychologique et sociale. Pour s'insérer dans un milieu, une technologie doit y être adaptée et acceptée par les

partie prenantes. Des ponts sont donc nécessaires avec la société civile. Les innovations mises en œuvre par des ONG ou des organisations internationales offrent la possibilité d'entretenir ce dialogue indispensable entre science et société.

Laurent Miéville L'UNIGE dispose de très importantes compétences en matière de recherche fondamentale, qui est souvent à la base de découvertes et d'innovations dites disruptives. La société ID Quantique, par exemple, s'est construite sur la base d'une découverte fondamentale de laquelle peu de gens auraient pu imaginer que des technologies révolutionnaires en découlent. Dans le domaine de la durabilité, la composante humaine est cependant déterminante. Si l'on veut accompagner et susciter le changement des comportements, la technologie en elle-même ne suffit plus. De par sa vocation généraliste et humaniste, l'UNIGE est idéalement positionnée pour apporter cette composante au travers de ses compétences en sciences humaines. C'est un avantage déterminant pour penser le développement durable de manière holistique.

Antonio Gambardella Davantage qu'un domaine spécifique, il me semble qu'il s'agit plutôt des outils d'investissements. Car

nous sommes toujours en retard quand il s'agit d'anticiper le futur et ce sont les entrepreneurs qui le construisent. Nous pouvons néanmoins encourager la direction, tel que c'est le cas avec la thématique de la durabilité. C'est ce que fait par exemple le Fonds pour l'innovation de la FONGIT (FIF) destiné à accélérer les innovations technologiques au service des objectifs du développement durable (ndlr : la CCIG contribue à hauteur de 150 000 francs sur trois ans à ce fonds). Le FIF a déjà soutenu une vingtaine de projets mais il lui faut davantage d'investissements, tant de la part des autorités publiques que des milieux privés.

Hélène Gache Dans le cadre de la dernière délégation économique dans le Nord de l'Europe (conjointement menée par la CCIG), ce qui a été présenté en matière d'économie circulaire m'a convaincue que Genève est très bien placée dans ce domaine. Les fondamentaux sont en place, animés par une volonté constructive. Ainsi, il existe à Genève une véritable expertise locale sur les questions de gestion des déchets, de recyclage des matériaux et de terrains agricoles. Par ailleurs, dans des domaines tels que la géothermie, l'hydrogène ou la biotechnologie, Genève présente des atouts stratégiques qu'il serait intéressant de renforcer.



Des panneaux photovoltaïques de TVP Solar qui allient innovation et durabilité.

En conclusion, l'on observe à Genève que du point de vue du développement durable, des projets extrêmement intéressants ont été

lancés ou sont en cours de lancement dans le domaine de l'énergie et de la rénovation des bâtiments, des sciences de la vie, de l'agricul-

ture mais aussi dans le domaine des sciences sociales et psychologiques. Afin d'augmenter à la fois le nombre de projets déposés et celui de projets convertis en structures économiques viables, il sera important :

- Que les acteurs actuels et leurs rôles spécifiques soient rendus plus visibles ;
- Que les autorités publiques adoptent une attitude plus proactive en tant que « premiers clients » lors du lancement d'innovations durables
- Que le Conseil d'Etat présente ; une vision claire assortie d'objectifs et de moyens nécessaires afin de renforcer l'innovation durable à Genève ;

- Que les structures favorisant l'échange entre les milieux académiques, économiques et ceux de la société civile obtiennent davantage de moyens pour s'adapter aux besoins du terrain (notamment en termes d'infrastructures, avec la mise à disposition des locaux équipés proche des sites académiques, ainsi que par la création de groupes sectoriels entre scientifiques et PME et le renforcement du travail étudiant sur projet ou mandat d'entreprises) ;
- Enfin et en lien avec tous les points précédemment cités, que davantage de fonds soient octroyés dans le domaine de l'in-

novation durable. Sans être l'unique facteur, le levier financier reste indispensable à la mise à l'échelle d'initiatives innovantes pour favoriser le développement durable.

Comme l'on peut le constater, les organisations nécessaires sont présentes, l'enthousiasme pour la thématique est perceptible et les acteurs genevois sont motivés. Il faut désormais se donner les moyens de ses ambitions pour que Genève reste une place d'excellence au niveau mondial dans un domaine qui devient toujours plus compétitif. ■

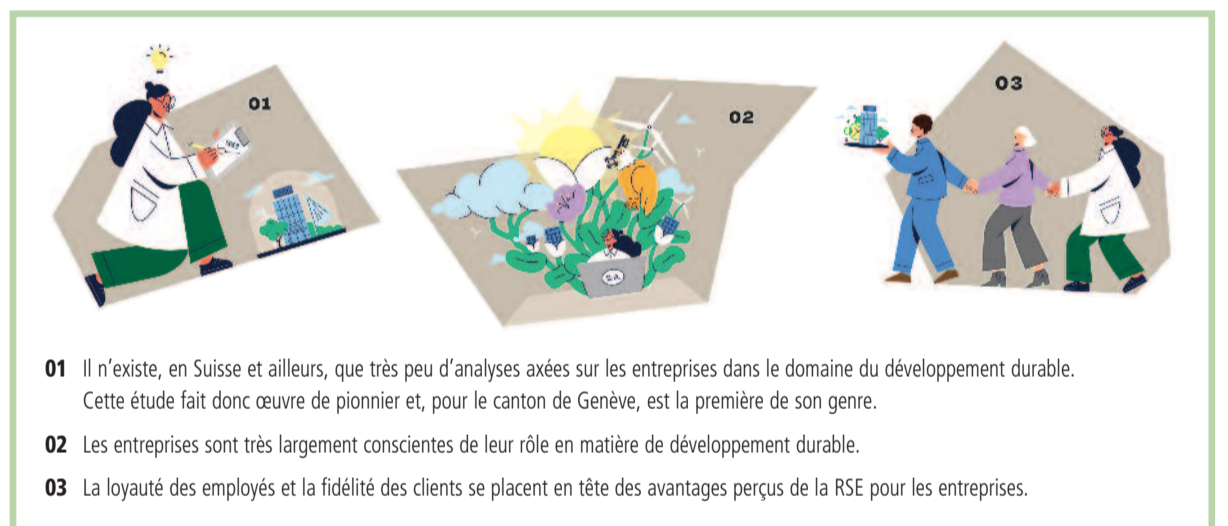
Croissance économique

« Le bien-être durable. Quelle croissance pour Genève ? » : les principales conclusions

La CCIG a lancé en 2019 une vaste étude sur la croissance économique à Genève. Car si, à court terme, la croissance économique détermine vraisemblablement le niveau du bien-être social, il est un fait que ses conséquences ne sont pas uniquement positives.

Au travers d'une compréhension approfondie des diverses composantes de la croissance ainsi que d'une enquête auprès des entreprises genevoises, cette étude

menée sous le pilotage d'un comité scientifique avait pour objectif de permettre de mieux anticiper et planifier l'évolution du canton. Sa première partie a compilé les indicateurs de la croissance et les a discutés. Dans la seconde, en interrogeant les entreprises genevoises, la CCIG a souhaité comprendre la manière dont les acteurs économiques considèrent la croissance et les changements qu'ils sont susceptibles d'engager en matière de développement durable. ■



- 01 Il n'existe, en Suisse et ailleurs, que très peu d'analyses axées sur les entreprises dans le domaine du développement durable. Cette étude fait donc œuvre de pionnier et, pour le canton de Genève, est la première de son genre.
- 02 Les entreprises sont très largement conscientes de leur rôle en matière de développement durable.
- 03 La loyauté des employés et la fidélité des clients se placent en tête des avantages perçus de la RSE pour les entreprises.

Une campagne sur les réseaux sociaux est actuellement en cours afin d'en distiller les sept principales conclusions. Voici les trois premiers visuels.

Les deux parties de l'étude ont paru et peuvent être consultées sur le site de la CCIG : www.ccig.ch/publication/etude-croissance

Industrie-Genève

Ça plane à nouveau pour l'aviation !

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera en octobre sur Léman Bleu sa 37^e émission, qui traitera de l'aviation. Cette émission comprendra une interview en plateau, ainsi qu'un reportage auprès de Tag Maintenance Services et de Swissport.

Pour voir la 36^e émission du « Monde de demain », qui portait sur la blockchain, cliquez sur : <https://tinyurl.com/LeMondeDeDemainNo36>



Développez vos compétences en management !

Formations en management et leadership. Focalisées sur la pratique, ces formations délivrent des outils concrets, transférables dans votre quotidien professionnel.



déléguer et responsabiliser

gestion du temps pour manager

négociation professionnelle

prise de parole en public - d'acteur à auteur



Une plateforme pour augmenter sa visibilité

Du 21 au 23 juin prochain, la CCIG organise, conjointement avec la Chambre de commerce internationale (ICC) et sa Fédération mondiale des Chambres (WCF), la 13^e édition du Congrès mondial des Chambres. Une excellente opportunité pour les entreprises de développer leur notoriété et de nouer des relations d'affaires.

Centré sur le thème du « multilatéralisme au service de la paix et de la prospérité », le Congrès vise à souligner le rôle des entreprises comme l'un des maillons du multilatéralisme, afin d'envisager ensemble un avenir plus durable et prospère pour tous. Il mettra également en lumière le rôle capital des Chambres de commerce, qui œuvrent au service de l'économie et des entreprises. Plus de 1000 participants sont attendus, issus des milieux d'affaires internationaux, des 12 000 chambres membres du réseau ou encore du secteur public.

La 13^e édition du Congrès mondial des Chambres s'annonce déjà comme un des événements phare de Genève en 2023 et donnera une forte visibilité aux entreprises genevoises et suisses, leur permettant d'atteindre un public international d'acteurs des secteurs économiques.

Plusieurs formules de sponsoring sont disponibles pour les sociétés, qui pourront ainsi tirer profit de leur participation au Congrès : elles vont de la présence sur le site à Palexpo pour organiser des rencontres d'affaires et assister aux conférences, à l'animation d'un espace d'exposition ou même à la possibilité de proposer des panélistes.

Les personnes intéressées sont priées de contacter Pauline Zahlaoui, directrice commerciale à la CCIG, p.zahlaoui@ccig.ch.

13wcc.iccwbo.org



Enquête conjoncturelle d'automne



Difficultés d'approvisionnement ? Dites-le-nous !

Les Membres de la CCIG ont reçu, comme chaque année, un courrier les invitant à répondre à l'enquête conjoncturelle d'automne des Chambres latines de commerce et d'industrie (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais, Vaud).

Cette enquête, qui permet de mieux cerner les besoins des entreprises, s'intéresse cette année notamment aux difficultés éventuelles qu'elles rencontrent en matière d'approvisionnement, qu'il s'agisse d'électricité ou de matières premières.

La CCIG remercie vivement ses Membres de bien vouloir y consacrer quelques minutes et ce, d'ici au 3 octobre prochain.



POUR RÉPONDRE À L'ENQUÊTE CONJONCTURELLE : www.enquetecci.ch

FA-BRI-QUES

SURFACES COMMERCIALES À LOUER

QUARTIER DE L'ÉTANG, UNE VILLE DANS LA VILLE

PLUS D'INFORMATIONS
www.evolutionplus.ch

TRÈS HAUTE
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE



GeniLac®

CBRE

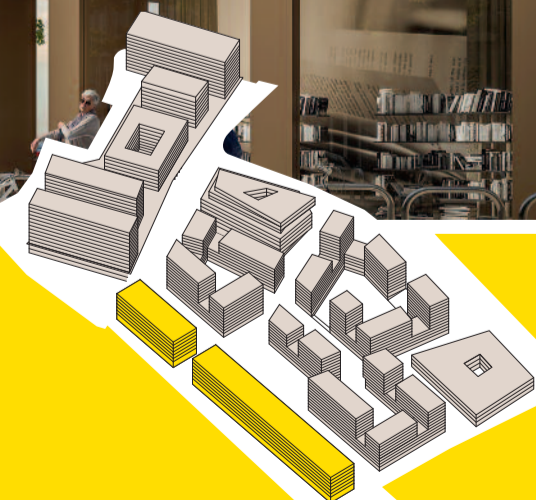
BARNES
COMMERCIAL REALTY



STUDIO MEV
L'IMMOBILIER DIFFÉRENT

PARKING MUTUALISÉ
PLUS DE 1500 PLACES

ESPACES DE STOCKAGE
2 NIVEAUX DE SOUS-SOL



Partenaire

Concilier travail et maternité

L'annonce d'une grossesse est toujours un moment particulier pour les futures mamans. Vincent Hornung, agent général Genève du Groupe Mutuel, rappelle les bons réflexes à adopter et les démarches à entreprendre en tant que responsable d'équipe: féliciter la future maman, organiser le travail, entretenir le contact, accueillir la maman.



Lundi matin. Une de vos collègues vient vous annoncer qu'elle attend un enfant. Heureux pour elle, bien sûr, mais très vite c'est peut-être l'inquiétude qui prend le relais.

Comment réorganiser le travail durant la grossesse de ma collaboratrice? Ai-je des obligations à partir du moment où elle annonce sa grossesse? Y a-t-il des mesures particulières à prendre afin qu'elle puisse continuer à travailler? Comment gérer son retour au travail?

En votre qualité de responsable d'équipe, à l'annonce d'une grossesse, vous êtes tenu de vous conformer à certaines dispositions légales prévues par l'Ordonnance sur la Protection de la Maternité (OProMa) régissant les droits particuliers des femmes enceintes au

travail. De l'annonce de la grossesse au retour au travail de la collaboratrice après son congé maternité, une série d'aménagements devront être mis en place par vos soins.

Ma collègue vient de m'annoncer qu'elle est enceinte, que dois-je faire en priorité?

Tout d'abord, félicitez la future maman! Montrez-vous rassurant et disponible afin qu'elle puisse vous parler de ses attentes et besoins. Dans un deuxième temps, fixez un premier entretien dans les jours qui suivent afin d'organiser la suite du travail. Si aucune base légale n'oblige l'employée à annoncer sa grossesse à ses supérieurs, il est dans son intérêt d'en

parler aussi vite que possible afin que les éventuels aménagements du poste puissent être mis en place rapidement.

En quoi consiste le premier entretien?

Ce premier rendez-vous permet de recueillir les informations nécessaires et d'organiser le travail pour les mois à venir. Cet entretien vise à faire un point de situation: date du terme de la grossesse, adaptation des horaires, et autres aménagements éventuels du poste de travail. Cette entrevue peut aussi être l'occasion pour la collaboratrice d'évoquer ses souhaits futurs quant au taux d'activité, à la fonction et la date de reprise souhaités au retour du congé maternité.

Votre rôle est également de rassurer et d'accompagner votre collaboratrice en l'informant sur les droits des femmes enceintes sur leur lieu de travail, comme la protection contre le licenciement par exemple.

Et durant la grossesse, dois-je faire quelque chose en particulier?

Il vous faudra être attentif à plusieurs choses. Selon l'Ordonnance sur la Protection de la Maternité (OProMa), une femme enceinte ne peut pas effectuer d'heures supplémentaires. Cette dernière peut travailler au maximum 9 heures par jour. De plus, le poste de travail devra peut-être être aménagé en fonction des besoins de la collaboratrice.

Pensez également à fixer un entretien formel pendant la grossesse durant lequel les questions relatives au retour au travail seront abordées: durée du congé maternité, ou encore type et taux d'activité après le congé maternité peuvent être convenus lors de ce rendez-vous. Il s'agit également d'informer votre collaboratrice sur ses droits, notamment concernant l'allaitement. Toujours selon l'Ordonnance sur la Protection de la Maternité (OProMa), un temps d'allaitement est prévu pour les femmes actives.

Ce temps compte comme travail rémunéré durant la première année de vie de l'enfant. Différentes durées sont prévues en fonction du temps de travail journalier: de 30 à 90 minutes en fonction des heures passées au bureau.

Ma collaboratrice revient de son congé maternité dans quelques jours, comment préparer son retour?

Avant toute chose, et cela dès la naissance, les félicitations sont de circonstance! Quelques jours avant que votre collaboratrice réintègre ses fonctions, informez-la qu'une entrevue aura lieu le jour de son retour. Un nouvel entretien un mois après son retour au travail devra être fixé par vos soins. Ce rendez-vous aura pour objectif de connaître l'état d'esprit de la nouvelle maman, de vous renseigner sur l'évolution de son équilibre entre vie professionnelle et vie de famille.

D'une façon générale, soyez à l'écoute et bienveillant. Valoriser une collaboratrice enceinte représente toujours une plus-value. Montrez-vous rassurant et disponible afin que cette dernière puisse vivre sa grossesse au travail, ainsi que le retour de son congé maternité en toute sérénité. ■

groupe
mutuel

211, route de Ferney
1218 Le Grand-Saconnex

3, rue Argand
1201 Genève

Tél. 0848 803 111

Pour plus d'informations:

www.groupemutuel.ch/travail-maternite

Marche de l'espoir des entreprises 2022

Bougez avec vos collègues pour aider les enfants!

Pour la deuxième fois, la CCIG participe à la Marche de l'espoir des entreprises organisée par Terre des Hommes Suisse. Cet événement sportif et solidaire aura lieu du 16 octobre au 20 novembre 2022. Le principe est très simple: les collaborateurs sont invités à parcourir des kilomètres et sont parrainés par leur entreprise ou institution.

Cette action encourage la solidarité tout en renforçant la cohésion d'équipe. Et elle est bonne pour la santé! Les entreprises inscrites disposent d'une plateforme web permettant aux participants de suivre l'avancée du challenge.

100% de l'argent récolté sera destiné aux projets de Terre des Hommes Suisse qui visent à permettre à des enfants de poursuivre leur éducation et à les protéger de l'exploitation et des mariages forcés.

La CCIG encourage ses Membres à participer à cette belle action de responsabilité sociale en faveur des droits de l'enfant.

■ POUR EN SAVOIR PLUS: www.terredeshommesuisse.ch/marche-de-l-espoir-des-entreprises



Agenda

Avec The Geneva Trade Platform
Lundi 26 septembre 2022 de 18h à 20h - CCIG



The future of Trade in Turbulent Times – What Business Should Know

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch


Avec Yooz
Mardi 27 septembre 2022 de 11h à 12h - En ligne




Baromètre Yooz : Résultats et vision 2022 de + 1200 décideurs financiers

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch


EnGeux d'actu: en quête de solutions
Mercredi 28 septembre 2022 de 8h à 10h30 - CCIG



Pénurie de main-d'œuvre: entre structure et conjoncture, quels remèdes?

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Swiss Board Institute
Jeudi 29 septembre 2022 de 8h30 à 16h15
 IMD Business School, Lausanne




Journée du Conseil d'administration 2022

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Jeudi 29 et vendredi 30 septembre 2022
 Genève (lieu à déterminer)



Formation Mobility Manager (1^{er} module)

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Avec economiesuisse et ecoLive
Mercredi 5 octobre 2022 de 17h30 à 19h45 - CCIG



Pratiques d'entreprises pour le climat



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Convention d'affaires franco-suisse de l'ULCC
Jeudi 6 octobre 2022 de 8h30 à 16h
 Le Grand Hôtel – Domaine de Divonne




L'avenir franco-suisse du bois et ses dérivés



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

IMPRESSUM

CCIGinfo
 Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG.
 Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:
 Alexandra Rys

Rédaction:
 Mohamed Atiek, Marguerite Bouillet, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Alexandra Rys, Vincent Subilia, Morgan Tinguely

Publicité:
 HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design
Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny
Informations: publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Maison de l'économie
 Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
 Tél. + 41 (0)22 819 91 11
 Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch

MIXTE
 Papier issu de sources responsables
 FSC® C154575




imprimé en suisse

EDITEUR

ET SI NOUS PARLIONS DE VOS GRANDS PROJETS?

Infrastructures électriques, routières et ferroviaires




Experts en solutions énergétiques globales

groupe e

Nous vous accompagnons dans la réalisation de vos projets à Genève et dans toute la Suisse romande.

- Éclairage public gare des Eaux-Vives
- Tunnel des Nations
- Projet JAG (jonction autoroutière du Grand-Saconnex)
- CEVA - Léman Express
- Modernisation de l'usine d'incinération des Cheneviers
- CMU-HUG (tableaux électriques et rails d'énergie)

groupe-e.ch



PARTENAIRES

OR







ARGENT











BRONZE















DURABILITÉ **INTERNATIONAL** **JURIDIQUE** **HOSPITALITÉ** **INNOVATION** **COWORKING** **ENTREPOSAGE**







